

Relevé des points essentiels et des conclusions de la réunion :

Ce dernier conseil d'école a débuté par une minute de silence à la mémoire de Mme Pierre, directrice de l'école élémentaire des Gués.

1. Mouvement du personnel

A la prochaine rentrée, il y aura quelques modifications dans l'équipe pédagogique :

- Départ de Mme JUBAULT ;
- Arrivée d'un nouvel enseignant avec l'ouverture de la huitième classe. Son nom sera connu à partir du 13 juin ;
- Départ de Mme Costa (Emploi civique) le 30 juin. Le directeur ne sait pas si le poste sera de nouveau pourvu en septembre.

2. Rentrée 2019/2020 (effectifs – 8^{ième} classe)

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
35	40	37	33	40	185

Soit une moyenne de 23,12 élèves par classe avec l'ouverture d'une huitième classe. Cette ouverture ne correspond pas à une ouverture d'une classe de CP. L'ensemble des niveaux sera impacté par cette ouverture pour s'approcher autour de 23 élèves dans toutes les classes.

Une réunion d'information est prévue le 2 juillet à 18h pour les parents de CP et des nouveaux arrivants.

- La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre. Seuls les parents des CP et les « nouveaux » parents seront accueillis à l'intérieur de l'école.

L'affichage des listes des classes sera probablement réalisé le vendredi 30 août.

Avec cette huitième classe, le directeur bénéficie de 33 % de décharge au lieu de 25 %.

3. Projet d'école 2018-2022

Le projet d'école a été élaboré à partir du projet académique qui contenait 6 axes. 3 axes ont ensuite été retenus par le directeur académique d'Indre et Loire. Les axes retenus sont :

- axe 1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves ;
- axe 2 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite ;
- axe 4 : Engager une dynamique territoriale renouvelée, soutenir les territoires les plus fragiles.

Pour chaque axe, l'équipe enseignante s'est fixée des objectifs généraux spécifiques au profil de l'école :

- axe 1 : 2 objectifs généraux :
 - Objectif 1 : Adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves ;
 - Objectif 2 : Renforcer l'accompagnement et la formation des enseignants.
- axe 2 : 2 objectifs généraux :
 - Objectif 1 : Travailler autour de la justice scolaire ;
 - Objectif 2 : Prévenir le harcèlement et les violences.
- axe 4 : 1 objectif général :
 - Objectif : Permettre aux écoles d'être le lieu de vie des territoires.

Le projet a été transmis à l'IEN qui a fait suivre au DSDEN : en attente du retour pour application en septembre 2019.

4. Sécurité

- Mai : le 3^{ème} exercice incendie a été effectué. Il a mis en évidence une difficulté à ouvrir les portes situées en bas de l'escalier pour les jeunes élèves. Une demande de barre anti-panique (plus simple à ouvrir) a été évoquée auprès de la mairie.
- Le directeur d'école n'aura pas le temps d'effectuer un exercice PPMS attentat/intrusion d'ici la fin de l'année scolaire. Il aura lieu avant fin octobre (revoir si évacuation au lieu de confinement).

5. Coopérative scolaire

Le solde est de 3 415,23 €. Celui-ci comprend la subvention municipale pour la coopérative de l'école de 2 565 € qui sera distribuée entre les classes à la rentrée de septembre 2019 (soit 13,50 € par élève).

L'équipe éducative remercie Madame Courtin pour la remise en état de la mosaïque.

6. Projets – Sorties

- 2 avril : Journée citoyenne. Les élèves ont été attentifs et très intéressés. Belle réussite, à reconduire l'année prochaine. Une remise officielle des produits d'hygiène collectés au sein de l'école aura lieu le 25 juin avec l'épicerie solidaire de Montbazou.